

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS **DE L'ESSONNE**

En 2006, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne (Sdis 91) s'intéressait à CIVIL Finances Publiques. Ciril se lançait alors le défi d'intégrer l'instruction comptable M61, dédiée aux SDIS, à CIVIL Finances Publiques. Les deux acteurs ont travaillé main dans la main pour mener ce projet ; cette collaboration fut une franche réussite puisque 10 ans plus tard, c'est la moitié des SDIS de France qui est dorénavant équipée de CIVIL Finances Publiques.



Les sapeurs-pompiers du Sdis 91 (Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne) réalisent chaque année environ 90 000 interventions dans le département. Pour accomplir au mieux ses missions, le SDIS dispose d'un budget annuel d'environ 100 M€ de dépenses, gérées par un service Budget-Finances composé de quatre personnes. sdis-91.fr



CIVIL Finances Publiques répond aux règles de la gestion publique dans le respect des instructions comptables M14, M22, M4X, M52, M57, M61 et M832 et des spécificités propres aux structures publiques. CIVIL Finances Publiques est un système d'information multi-collectivités, multi-budgets et multi-exercices, proposant de nombreux modules de gestion, d'analyse et d'aide à la décision financière.



Ciril est spécialisée depuis 40 ans dans l'édition logicielle dédiée spécifiquement aux besoins des acteurs publics français : collectivités locales et territoriales, établissements publics et syndicats, services départementaux d'incendie et de secours, etc. Ciril bénéficie avec son offre CIVIL d'une excellente notoriété sur les marchés publics français. ciril.net



UNE GESTION SEREINE ET RÉACTIVE

Ciril s'est rapproché des Services Départementaux d'Incendie et de Secours en intégrant la norme comptable M61 dans CIVIL Finances Publiques. Le Sdis 91 était en 2006 le premier bénéficiaire de ce projet ; il aborde depuis lors efficacement et sereinement sa gestion financière. Une sérénité partagée par les partenaires du Sdis 91 lorsqu'ils travaillent sur des projets communs avec Ciril.

Yann RIBIER, Chef du service Budget-Finances du Sdis 91:

Les équipes de Ciril et celles des services informatique et financier du Sdis 91 ont travaillé main dans la main pour intégrer dans CIVIL Finances Publiques l'instruction comptable M61, spécifiquement pensée pour les SDIS, tout en veillant à resepcter scrupuleusement la robustesse et la cohérence technique et fonctionnelle de la solution.

CONTEXTE

En 2006, le Sdis 91 jugeait son outil de gestion financière insuffisamment souple. Son incapacité à répondre à ses nouveaux besoins pénalisait le fonctionnement optimal de son service financier.

La gestion pluriannuelle (AP-CP) était par ailleurs traitée via un simple tableur bureautique, outil qui atteignait lui aussi ses limites.

Face à ce double constat, le Sdis 91 lançait en 2006 un appel d'offres public.

La solution de gestion comptable et financière CIVIL Finances Publiques de Ciril n'intégrait à l'époque ni l'instruction comptable M61 dédiée aux SDIS, ni la gestion pluriannuelle des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP-CP).

Si Ciril remportait la faveur du SDIS, sa solution CIVIL Finances Publiques devrait nécessairement répondre à ces besoins spécifiques.

BESOIN

Le Sdis 91 cherchait une solution robuste et complète, apte à couvrir l'ensemble de ses besoins fonctionnels en matière de gestion financière et comptable. La solution retenue devait par ailleurs offrir l'évolutivité nécessaire pour répondre aux besoins futurs.

SOLUTION

La puissance et la richesse fonctionnelle de CIVIL Finances Publiques, complétées par la rigueur et le professionnalisme des équipes de Ciril dédiées à la gestion financière, ont convaincu le Sdis 91 de confier son projet à Ciril.

L'éditeur n'a pas seulement enrichi son système d'information financière CIVIL Finances Publiques à l'aide de l'instruction comptable M61 et de la gestion des AP/CP.

Ciril a également écouté, pris en compte et intégré une par une les exigences techniques et fonctionnelles spécifiques au Sdis 91.

BÉNÉFICES

Le service des finances du Sdis 91 utilise une solution fiable et performante, totalement adaptée aux besoins de gestion comptable et financière des sapeurs-pompiers.

CIVIL Finances Publiques est également synonyme de simplification des tâches et de fiabilisation des processus pour le SDIS, qui a en effet remplacé son tableur bureautique par une gestion pluriannuelle AP-CP fondée sur l'automatisation des calculs, workflows, circuits de validation et de visa, systèmes d'alertes de suivi et de pilotage, etc.

Aujourd'hui, le Sdis 91 continue de faire évoluer régulièrement son système d'information comptable et financière.

La modularité et l'interopérabilité des modules de CIVIL Finances Publiques de Ciril lui permettent en effet d'enrichir sa solution au gré de ses besoins, sans jamais remettre en cause la cohérence globale de son système d'information financière. Le SDIS s'apprête notamment à lancer la dématérialisation complète de ses processus de gestion financière et des documents associés.

